

Dossier hebdomadaire d'aide à la communication de proximité

Semaine du 2 au 8 avril 2018

édito :

PCF : tour de France des hôpitaux

articles :

recrutement

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

le gouvernement manque d'ambition_

ARRÊTE

« anti mise à la rue »

PCF : tour de France des hôpitaux

Les deux groupes parlementaires communistes organisent, tout au long de ce semestre, un tour de France des hôpitaux. Le secteur hospitalier est en crise (fermetures d'urgences, pertes de personnels, fermeture de services, suppression de lits...). Ce tour de France est organisé par les sénateurs et les députés communistes, les deux groupes en lien avec la commission *Santé* du PCF. A ce jour, ont été visités autour de 30 hôpitaux : rencontre du personnel, des syndicalistes, des chefs d'établissement à l'occasion, avec souvent des débats publics le soir. Ce qui est un peu scandaleux, en ce moment, c'est que les chefs d'établissement, de plus en plus, interdisent la rencontre et la visite avec le personnel. La chose s'était déjà produite dans quelques lieux au départ, maintenant ça se systématisait. Comme les communistes sont des républicains, ils avertissent les directions de leur visite mais à présent, on veut leur interdire. On peut entrer dans l'hôpital mais pas rencontrer le personnel soignant !

On retrouve un peu partout le même constat : manque de personnel, manque de moyens, la souffrance, le déficit, les conflits parfois entre patients et personnel soignant, un personnel qui doit toujours courir et manque de temps pour toujours bien faire et des patients qui appellent toujours à l'aide et peuvent s'impatienter. En même temps, dans ces rencontres, il y a aussi des propositions qui émergent. C'est très prenant, très émouvant ; on est en face de personnels qui pleurent en racontant leur vie ! On mesure là vraiment que sans le personnel, il n'y a plus d'hôpital. Ce personnel met entre parenthèses sa vie personnelle pour pouvoir être présent, près des malades. Quand l'établissement manque de monde, il appelle les soignants en congés, chez eux, pour un remplacement. Comment refuser ? C'est très culpabilisant. Il y a des cas de suicides, des urgentistes débordés, des patients qui restent sur des brancards par manque de lits... Donc il y a toute cette émotion qui s'exprime, cette rage de constater qu'on assiste à un dévoiement de la mission du service public. Et il y a une attente aussi. L'action des communistes a une réelle visibilité.

Le tour a commencé le 10 janvier lors d'une première rencontre à l'Assemblée nationale avec une centaine de soignants, médecins, infirmiers, syndicalistes. Les élus se sont dits qu'on allait faire le tour de France des hôpitaux. Ils en ont visité une trentaine d'hôpitaux et une cinquantaine de rencontres sont en vue d'ici la fin juin. L'idée est de faire un point d'étape le 28 juin à l'Assemblée nationale avec tous ceux qu'on a rencontrés et qu'on invitera. On rappellerait ce qui s'est dit dans ce tour de France, ce qu'on proposerait comme mesures concrètes et immédiates, à discuter, on chercherait comment aller plus loin. On va affiner des propositions, la commission *Santé* fait de même.

Avec la perspective aussi, le 10 janvier 2019, un an après le lancement de ce tour, de faire cette fois un point général et d'écrire des choses ensemble ■

recrutement

Macron gère le pays comme une entreprise, c'est connu.

Dernier exemple en date : sa façon de choisir les responsables d'entreprises publiques ou à capitaux publics comme Airbus, Engie, l'AFP, le PMU ou Radio France.

Les vieilles pratiques de connivence et d'entre-soi, chères à Mitterrand/Chirac/Sarkozy/Hollande, demeurent mais dans un cercle patronal plus restreint (« Macron connaît le vivier grâce à ses quatre années passées à dialoguer avec des PDG chez Rothschild » écrit Bruna Basini du JDD).

Et pour affûter ses choix, le président a recours, non pas à des conseils républicains ou autres instances démocratiques,

mais à des cabinets de recrutement, essentiellement anglo-saxons, genre Spencer Stuart, Egon Zehnder, Russel Reynolds ou Progress. On n'arrête pas le progrès, comme dit l'autre.

Mais au train où ça va, pourquoi pas, demain, choisir les membres du gouvernement sur le même mode. Allo, Spencer ? Trouvez-moi un Premier ministre conforme dans les meilleurs délais, svp ! Et puis, pourquoi s'arrêter au gouvernement ? On recruterait ainsi parlementaires, maires et autres « élus » selon cette méthode. A la fois efficace et point trop chères (on économiserait entre autres choses le coût de ces interminables campagnes électorales).

Macron aime bien ça, faire des économies ■

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

le gouvernement manque d'ambitions

Le 25 novembre dernier, le président Macron avait annoncé des mesures d'ampleur dans la lutte contre les violences faites aux femmes, déclarée « grande cause nationale » du quinquennat.

Marlène Schiappa a enfin dévoilé le projet du gouvernement, bien en deçà des attentes des femmes et hommes engagé.e.s pour l'égalité.

Alors que des centaines de milliers de femmes, en France comme dans le monde, libèrent leur parole depuis octobre dernier, ce raz-de-marée féministe est accueilli par des mesures qui, quoique positives, ne sont pas à la hauteur : création d'un délit d'outrage sexiste (difficilement applicable), allongement des délais de prescription des violences sexuelles sur mineur.e.s et répression du cyber-harcèlement sexiste.

La promesse d'une présomption de non consentement pour un acte sexuel sur un.e mineur.e de moins de 15 ans a hélas dis-

paru, remplacée par un ajout dans le code pénal, bien trop flou pour permettre de protéger les enfants de manière satisfaisante.

Les revendications des femmes et des associations féministes n'ont toujours pas été entendues : pas de formation obligatoire, à recueillir la parole des femmes victimes de violences, pour les personnel.le.s de santé, de justice et de police, pas de mesures pour lutter contre les représentations sexistes, pas de retour des *Comités d'hygiène de sécurité et des conditions de travail*, aucun moyen donné à l'inspection du travail... Il est urgent de passer des paroles aux actes si l'on veut débarrasser la France du fléau que constituent les violences faites aux femmes !

Nous demandons une loi-cadre contre les violences faites aux femmes, assortie des moyens indispensables à sa mise en œuvre, une éducation à l'égalité de la maternelle à l'université, une impossibilité d'avoir recours à la médiation pénale et/ou familiale en cas de violences conjugales et un plan d'urgence pour lutter contre les violences faites au travail ■

ARRETE

« anti-mise à la rue »

La fin de la trêve pour les expulsions est fixée au 1^{er} avril.

En 2018, les élus communistes mèneront la bataille contre ces expulsions et leurs conséquences.

Une des armes de cette bataille est l'arrêté que prennent de nombreux maires chaque année. Prenant en compte les objections faites par la justice, ces élus ont progressivement fait évoluer cet arrêté, avec Maître Weyl, et plus particulièrement depuis deux ans, avec l'idée de mettre les préfets devant la responsabilité qui est celle de L'État de faire appliquer le droit au logement.

L'obligation de relogement renvoie à l'obligation de l'Etat, en tant que garant

du droit au logement et non aux villes ou aux bailleurs. C'est dans cette optique que l'ancienne accroche « anti-expulsion » est désormais remplacé par l'intitulé « arrêté anti-mise à la rue ».

Il est important, pour que la bataille collective puisse être gagnée, que chacun veille bien à retenir ce nom. Les maires souhaitant entrer dans la démarche peuvent confier ce projet à leurs services. Pour les élus minoritaires, cet arrêté peut se transformer en projet de vœu à proposer au Conseil municipal.

Pour donner visibilité et force à cette action politique, le maire de Stains, Azzéddine Taïbi, a invité les élus dans sa mairie pour une signature collective, vendredi dernier ■